



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.17/1997/16
18 février 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Cinquième session
7-25 avril 1997
Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

PRÉPARATIFS DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CONSACRÉE À UN EXAMEN ET UNE ÉVALUATION D'ENSEMBLE DE LA MISE EN
OEUVRE D'ACTION 21

Lettre datée du 29 janvier 1997, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Autriche auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à un atelier d'experts consacré à la promotion de l'établissement d'un lien entre l'énergie et le développement durable dans le cadre des institutions internationales, qui était organisé par le Ministère autrichien de l'environnement, de la jeunesse et des affaires de la famille à Vienne du 22 au 24 janvier 1997, en préparation de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre d'Action 21. Les conclusions et recommandations de l'atelier sont brièvement exposées dans le rapport joint**.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et le rapport en tant que document officiel du Groupe de travail intersessions de la Commission du développement durable, pour la cinquième session de la Commission et la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrées à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre d'Action 21, au titre des points pertinents de leur ordre du jour respectif.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de
l'Autriche auprès de l'Organisation
des Nations Unies

(Signé) Ernst SUCHARIPA

* À paraître sous la cote E/CN.17/1997/1.

** Le rapport est distribué uniquement dans la langue dans laquelle il a été soumis.

